

## <u>AVIS PUBLIC</u> DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

## **EXERCICE FINANCIER 2023**

AVIS PUBLIC est donné, conformément aux dispositions de l'article 176.1 du *Code municipal du Québec*, que le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2023 seront déposés, par le greffier-trésorier, lors de la séance du conseil municipal qui se tiendra le 9 juillet 2024 au Centre des loisirs et de la vie communautaire, située au 2060, chemin des Hauteurs.

Donné à Saint-Hippolyte, ce 3 juillet 2024.

La directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe,

Marie-Ève Huneau, avocate